



• **Association**

• **PROJET**

EDUCATIF

2024-2027

• **Les Quatre Saisons**

SOMMAIRE

I. Le contexte:

- a. L'histoire de l'association
- b. Son territoire, ses freins, ses leviers

II. Les valeurs défendues

III. Les actions à l'échelle du territoire

- a. Le secteur enfance
- b. Le secteur jeunesse
- c. L'Espace de Vie Sociale

IV. Les moyens humains

- a. La composition
- b. Les attendus

V. La place des familles

VI. Les moyens matériels

- a. L'espace enfance jeunesse
- b. Les équipements à proximité

VII. Les partenaires de l'association

- a. Le Syndicat Intercommunal Educatif Enfance Jeunesse
- b. Les Mairies partenaires
- c. Les Francas de Vendée
- d. La SDJES
- e. La CAF
- f. La MSA
- g. Le tissu associatif local

VIII. Les objectifs éducatifs 2024-2027

Projet éducatif 2024-2027

Préambule :

Le projet éducatif est une démarche conduisant à un document de référence qui définit les orientations éducatives pour les trois années à venir 2024, 2025, 2026. Il sera revu au terme de cette période. Dans ce cadre, l'association Les Quatre Saisons (loi 1901) est soucieuse de poursuivre et de compléter l'action éducative des parents auprès de leurs enfants sur les temps périscolaire et des vacances scolaires. L'une de ses principales missions est la gestion de l'accueil de Loisirs.

I. Le contexte :

a. L'histoire de l'association :

Avant la création de l'association, la commune de Jard-sur-Mer avait son propre accueil de loisirs. En 1998, celui-ci a fermé ses portes entraînant une discussion avec la commune de Saint-Vincent-sur-Jard.



En 2002/2003, les communes se concertent autour de l'ouverture d'un moyen de garde via le contrat temps libre. Celui-ci se concrétise en 2005 avec la création de l'association « Les Quatre Saisons » en Juillet.

Ces deux communes ont confié la mission d'intérêt général à l'association. Cela a permis l'ouverture d'un accueil de loisirs mais seulement sur la saison estivale. En 2006, cet accueil continue son développement avec une extension pour l'accueil des jeunes (collégiens et lycéens).

En 2008, Les communes de Jard-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard ont développé une politique globale sociale pour l'enfance et la jeunesse sur leur territoire en créant un équipement de loisirs de qualité et en confiant la gestion éducatif, pédagogique et financière à l'association « Les Quatre Saisons ». Cet accueil de loisirs est désormais ouvert toute l'année et pour les enfants de 3 à 15 ans.

En 2015, les communes du Bernard, de Saint-Hilaire-la-Forêt, d'Avrillé et de Longeville-sur-Mer deviennent partenaires et permettent à leurs familles de bénéficier d'un tarif dit "commune".

En 2019, l'association obtient le label d' Espace de Vie Sociale par la CAF reconnaissant et renforçant ainsi ces champs d'actions à destination de toute la population du territoire vincentais, jardais voire au delà. Ce label a été renouvelé en 2023 pour trois ans.



Projet éducatif 2024-2027



b. Son territoire, ses freins, ses leviers :

L'association est installée depuis 2008 à l'Espace Enfance Jeunesse situé rue des 4 saisons à Saint-Vincent-sur-Jard. Cette commune se situe sur la « côte de lumière » vendéenne. Ce petit bourg est entouré de forêts, de plaines, mais aussi de marais.

Dans le cadre du renouvellement de l'Espace de vie sociale (EVS), de février à mai 2022, diverses rencontres avec les acteurs du territoire (CCAS, la Communauté de Communes VGL, la ruches d'idées...) ont eu lieu pour « brosser une cartographie » récente du Territoire. Deux actions « d'allers-vers » les habitants et les familles ont complété le diagnostic. Cela a permis de faire un focus sur les problématiques ainsi que les atouts.

Le **vieillessement** et **l'isolement** de la population deviennent une donnée très importante sur notre Territoire. En effet, 61 % de notre population qui se situe au-dessus des 60 ans. Nous avons également un nombre de décès très fort (87 en 2021) par rapport au nombre de naissances (13 en 2021).

89 % des Jardais sont sans enfant. Plus de 70 personnes sont référencées isolées.

Seulement 13 % de la population à moins de 30 ans.

Cette population fait également remonter son besoin de soutien administratif dans l'écriture des dossiers (impôts, démarche internet, etc.) ainsi que l'accès au droit et à l'utilisation de l'outil numérique.

Le transport : les familles travaillent, pour les 2/3 d'entre elles, à l'extérieur des communes. Le bassin de l'emploi y est pauvre mis à part pour le saisonnier. Les familles sont donc quasiment dans l'obligation d'avoir leur propre moyen de transport. Cette zone est très peu desservie par les transports en commun.

Des difficultés de mobilité pour certaines personnes âgées. Il manque des navettes à l'année vers les commerces ou les centres de soins. Le transport solidaire présent sur le Territoire reste à être reconnu et développer notamment chez les jeunes.

LES FREINS

L'accession à la propriété : celle-ci se démontre à travers le nombre de maisons secondaires sur le territoire (69 % du Territoire).

Le coût d'achat est très élevé et les jeunes couples ont du mal à s'installer et à y rester .

Un attrait des retraités pour la région (solde migratoire important) qui apporte une nouvelle population âgée, souvent isolée et sans aidant sur le territoire.

Projet éducatif 2024-2027

Un Territoire riche en **infrastructures**, mais également à travers sa faune et sa flore. En effet, sur nos deux communes, nous possédons un accès rapide aux différents environnements : marais, plage, forêt... De plus, la commune de Jard, grâce à ses associations, notamment, possède de belles infrastructures comme le cinéma, le complexe sportif, le boulodrome, le port...

Aspect environnemental :

La prise de conscience de l'aspect environnemental est prégnante sur la population avec l'importance du contrôle de l'urbanisation, la protection de la dune et de la forêt, la mise en place de point de compostage, de bornes électriques ou encore le développement des pistes cyclables.

Le Territoire possède un **tissu associatif** très dense, 57 associations sur les 2 communes. Les associations culturelles et sportives sont très représentées. Cela nous permet d'avoir un soutien et des partenariats sur nos actions. Il existe une vraie relation d'entraide et de mise en valeur de chacune des associations. Des mutualisations sont à développer et à travailler (tels que le numérique et l'accès aux droits par exemple, la mise à disposition du matériel et des locaux).

A la suite des deux années de crise sanitaire, un besoin d'actions intergénérationnelles organisées tout au long de l'année est prégnant et pas exclusivement sur la saison estivale.



LES LEVIERS

Le nombre de maisons secondaires est aussi un atout. Pas moins de 69 % des logements sont secondaires. Cela nous permet d'avoir des essors de fréquentation notamment sur les vacances estivales et les vacances d'avril.

Par ailleurs, l'arrivée d'enfants et de jeunes extérieurs à la Vendée ouvre des horizons à notre public habituel.

Projet éducatif 2024-2026

Une politique, des communes, menée à destination de l'enfance et de la jeunesse :

En effet, la mise en œuvre de la politique globale développée par les communes de Jard-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard dans ces domaines, a pour but d'offrir à tous les enfants et aux jeunes des temps et des espaces éducatifs favorisant leur insertion dans la vie et la cité en complémentarité de l'école et de la famille. Cette politique commune s'est également étendue à quatre nouvelles communes depuis janvier 2015 (Avrillé, Le Bernard, Longeville-sur-Mer, Saint-Hilaire-la-Forêt). Ceci permet à l'accueil de loisirs de connaître un essor depuis cette année-là et à l'association de voir son rayonnement d'action s'agrandir. Mais attention, Longeville-sur-Mer a quitté ce partenariat en fin d'année 2021. Ces partenariats doivent donc être travaillés et privilégiés afin qu'ils puissent perdurer.

Cependant, avoir un fonctionnement en lien avec deux communes, voire plus, peut, parfois, engendrer des délais plus longs sur de la prise de décisions puisque, chaque conseil municipal à son propre avis et se réunit à des dates différentes ce qui, par moment, entraîne des prises de décisions « tardives » en fonction du sujet traité.

LES FREINS & LES LEVIERS

Le travail saisonnier est à la fois un atout et un frein, cet élément permet à l'association de connaître des évolutions de fréquentation au cours de l'année (à partir du mois d'avril jusqu'au mois d'octobre). Ces évolutions sont bénéfiques et permettent de partager avec des personnes non-issues du Territoire, ce qui amène un œil extérieur à notre fonctionnement. A l'inverse, cela est un frein dans la gestion du personnel et l'anticipation des fréquentations des différents accueils.

La mixité sociale : deux publics différents enfance jeunesse résidants à l'année sur le territoire correspondent à deux catégories socio-économiques qui se côtoient sur les actions engagées par l'association. Les politiques tarifaires mises en place garantissent un accès facilité pour l'ensemble de la population.

Durant l'été, l'arrivée des populations de vacanciers des résidences secondaires apporte une autre mixité, de nature socio-économique et socioculturelle. Les actions enclenchées permettent une vraie mixité, des temps d'échanges et de partage entre les populations et des projets à vivre ensemble.

Cependant, les différents groupes sociaux ne doivent pas seulement se côtoyer mais aussi échanger, tisser des relations sociales. Or, la proximité spatiale n'abolit pas toujours la distance sociale.

Pour nous, l'intergénérationnel ne se réduit pas à mettre en contact des personnes âgées avec de jeunes enfants, pour l'association l'action intergénérationnelle doit concerner et toucher tous les individus de toutes générations.

II. Les valeurs défendues :



L'humanisme :

Le respect de l'humain se traduit par la reconnaissance de la personne, y compris celle de l'enfant, en tant qu'individu singulier, mais aussi en tant qu'être social. C'est bien dès le plus jeune âge que cela se détermine.



La démocratie :

Elle est liée à l'égalité en dignité et en droits. Elle donne des droits à chacun mais elle crée des devoirs, le premier d'entre eux consistant à respecter les droits des autres. Elle donne à chacun le pouvoir de participer aux décisions collectives. Elle se nourrit d'une citoyenneté active dont elle favorise l'exercice. En France, elle s'incarne institutionnellement dans la République. La découverte de la démocratie et son apprentissage passent par la découverte, l'apprentissage et l'exercice progressif de la citoyenneté par les enfants et les adolescents.



La liberté :

La liberté, dans l'absolu, c'est la possibilité pour l'individu d'agir sans contrainte. En réalité, la liberté n'est toujours que relative, l'égalité supposant que chacun respecte la liberté des autres : liberté/égalité/fraternité sont les trois volets indissociables du triptyque républicain. L'autonomie c'est l'absence de dépendance ; c'est en fait la capacité de l'individu à se déterminer lui-même. Condition nécessaire à l'exercice de sa liberté, l'autonomie est une conquête progressive qu'il faut permettre et accompagner dès l'enfance pour assurer à chacun l'exercice de sa liberté dans le respect de la liberté des autres.

Projet éducatif 2024-2027



L'égalité :

Tous les individus ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Cependant, la diversité des goûts, des intérêts, des capacités et des compétences est inévitable ; elle est même souhaitable. Reste que chacun, quels que soient son âge, son sexe, ses potentialités, son origine ou sa situation sociale, doit avoir toutes possibilités de vivre dignement. Les Droits de l'Homme et de l'Enfant sont à la fois des objectifs à atteindre et des principes à respecter ; ils constituent des contenus de l'éducation dont ils doivent inspirer les conditions et les méthodes.



La solidarité :

La solidarité c'est la volonté d'interpréter positivement l'interdépendance des individus et des groupes humains : elle implique la réciprocité et s'exprime par l'échange, l'entraide et le partage des connaissances comme des richesses. Elle s'apprend par des pratiques collectives.



La laïcité :

La laïcité est une valeur liée au respect mutuel. La laïcité va au-delà de la tolérance : elle invite à comprendre et non seulement à admettre. Elle implique cependant de lutter contre toute atteinte à l'intégrité des personnes et contre toute idéologie contraire aux droits de l'Homme et de l'Enfant. La laïcité a bien entendu une dimension institutionnelle puisqu'elle est inscrite dans la Constitution française. Elle a aussi une dimension éthique et déontologique : elle se traduit dans les comportements et les attitudes. Elle a enfin une dimension éducative : elle implique de respecter l'éduqué tout en exigeant de lui les efforts indispensables au développement de son autonomie.

III. Les actions à l'échelle du territoire :

Avant de présenter nos différents champs d'actions éducatifs, notre première action sur le territoire est de maintenir une cohérence d'éducation à tous les étages pour que les enfants et les jeunes s'y retrouvent dans leur parcours éducatif. L'association, à travers cette cohérence, souhaite développer une mobilisation autour des questions éducatives et devenir un soutien à la "Famille".

L'association axe une seconde action essentielle à son projet qui est l'accessibilité pour tous. Tout d'abord, en favorisant la mixité sociale de part sa politique tarifaire.

Ensuite, nous mettons en place l'accueil d'enfant en situation de handicap en travaillant en collaboration avec les familles et en établissant des « protocoles » d'accueil pour que l'enfant et/ou le jeunes s'y sentent bien. Et si besoin, une demande d'aide à la CAF est réalisée pour bénéficier d'une AESH (accompagnant des enfants en situation de handicap) durant les temps d'accueil.

Enfin, la participation de tous est une volonté de l'association. Tant dans l'investissement des bénévoles durant les actions de l'association (événements type « fête d'été », buvettes estivales, nettoyage des plages...) qu'avec l'aide des familles pour nous soutenir lors de sorties ou des activités spécifiques (bricolage, couture, connaissances de la faune et la flore...).

Et pour finir, en favorisant l'engagement des jeunes sur les actions des secteurs. Mais aussi, à travers notre soutien pour ceux qui souhaitent travailler dans le secteur de l'animation..

a. Le secteur enfance :



L'Espace Enfance est un lieu convivial et de détente adapté à chaque tranche d'âge (« P'tits Mousses », « Les Corsaires », « Les Skippers »). Il réunit les enfants des niveaux maternelle et élémentaire. Les enfants peuvent vivre, découvrir et partager des moments forts :

- Activités manuelles, sportives...
- Activités liées à une thématique, land'art, cirque...
- Sorties, séjours (voile, équitation, nuit des petits...).

Les activités sont réalisées en fonction des thématiques déclinées par période.

Le secteur est ouvert tous les mercredis et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. L'amplitude horaire estivale est de 7h15 à 18h45.

Les inscriptions se font en journée, ½ journée avec ou sans repas.

Les tarifs sont en fonction du quotient familial CAF et MSA et du lieu de résidence des familles.

Projet éducatif 2024-2027

b. Le secteur jeunesse :



L'Espace Jeunesse est ouvert à tous les jeunes de 9 à 15 ans "Skippers" et "Skippers+" (CM1, CM2, Collégiens). Ils peuvent se retrouver autour d'un coin détente et d'espace de jeux (billard, baby-foot, jeux de société...), pour discuter, se détendre, vivre des activités et des moments forts.

Les exemples d'activités :

- Scrapbooking, activités manuelles, brico bois,
- Karting, surf,
- Tournoi sportif,
- Cinéma, wakeboard...

Les exemples de séjours et stages,

- Séjours (neige, international...)
- Stages moto-cross, escalade, Koh Lanta...

Le secteur est ouvert tous les mercredis (hors vacances scolaires) et du lundi au vendredi (pendant les vacances scolaires) de 13h30 à 18h.

En fonction des activités et des projets, les ouvertures peuvent se faire exceptionnellement le matin et le soir.

Les tarifs sont en fonction du quotient familial CAF et MSA et du lieu de résidence des familles. Les accueils sont gratuits, seules certaines activités sont payantes.

Sur ce secteur, nous savons que leurs besoins évoluent régulièrement. Afin de répondre au maximum aux attentes de tous et toutes, nous menons des activités et des projets différents en fonction des périodes de l'année. En parallèle, nous réalisons des actions comme l'aide à la prise d'initiative afin que les jeunes soient accompagnés dans la création de projet collectif. Mais aussi soutenu afin de les informer et de les orienter en fonction de leur besoin.



Projet éducatif 2024-2027



c. L'Espace de Vie Sociale :

L'association a obtenu l'agrément E.V.S en 2019 et celui-ci a été renouvelé en 2023 pour trois ans. Ce label permet d'avoir sur le Territoire un lieu ressource connu et reconnu pour soutenir, guider et aiguiller si possible les habitants, les associations locales. Lors du renouvellement, le projet associatif a, été requestionné et enrichi. Il est, actuellement, un projet partagé par les élus associatifs ainsi que les élus locaux qui y ont été associés.

Avec celui-ci, l'association s'est fixé plusieurs objectifs :

- Renforcer le lien social ;
- Renforcement des solidarités et des réseaux sociaux de proximité ;
- Sensibiliser le public à la protection de l'environnement et promouvoir des actions écocitoyennes.

Pour rappel, l'association aura deux axes de missions générales à assurer :

- Être un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;
- Être un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.



Association "Les Quatre Saisons"
Rue des 4saisons
85520 Saint Vincent sur Jard
Tél : 02.51.90.99.64
E-mail : accueil@les4saisons.org

Projet éducatif 2024-2027

IV. Les moyens humains :

a. La composition :

Les bénévoles :

L'association "Les Quatre Saisons" est actuellement composée de quinze membres bénévoles dont quatre membres de droits sont désignés par les communes de Jard sur Mer et de Saint Vincent sur Jard. Ceux-ci sont activement impliqués dans la gestion, l'animation et la vie de la structure. Certains d'entre eux sont des parents utilisateurs ou des anciens professionnels de la structure qui souhaitent aujourd'hui s'engager bénévolement pour le bien être des utilisateurs.

Le conseil d'administration gère, aujourd'hui, une équipe éducative composée de huit permanents.

L'équipe permanente

- ↳ Une directrice des projets , 1 ETP.
- ↳ Une directrice adjointe, 1ETP.
- ↳ Une référente jeunesse, 0.91 ETP.
- ↳ Une comptable RH, 0.43 ETP.
- ↳ Quatre animateurs entre 0.58 et 0.60 ETP

L'équipe vacataire

En fonction des périodes, l'équipe permanente s'entoure d'animateurs vacataires : entre deux et onze personnes sont alors recrutées.

Des bilans qu'ils soient formels ou informels sont réalisés régulièrement pour réajuster si besoins les pratiques, accompagnés les animateurs et notamment les stagiaires dans leur formation.

Projet éducatif 2024-2027

b. Les attendus :

La première chose que l'on attend de la part de notre personnel c'est l'animation du projet éducatif global de l'association Les Quatre Saisons par l'animation des projets pédagogiques de la structure.

Cependant, d'autres attendus généraux sont à noter :

- Présenter et faire respecter les règles et procédures de l'association à l'ensemble des secteurs,
- Par sa tenue vestimentaire et sa posture professionnelle, l'animateur représente l'association,
- Soutenir la vie associative,
- Impliquer les parents et tout autre adulte dans les projets,
- Apporter une aide, être force de propositions auprès des responsables de secteur.

V. La place des familles :

Depuis 2015, l'Association souhaite développer la place de chaque parent au sein de la structure. En effet, à travers nos champs d'activités, nous contribuons à la co-éducation de leurs enfants, en parallèle de la famille et de l'école. Pour affirmer cette volonté, l'association a le désir d'accroître la participation des familles dans la vie de la structure.

Pour mettre cela en place, nous devons améliorer et renforcer notre communication mais pas seulement, nous pouvons également mettre en place différentes actions comme :

- La mise en place d'action avec comme objectif principal le soutien à la parentalité (conférence, café-parent, Promeneur du Net...),
- Le développement de veillée parents/enfants (jeux de société, jeux coopératifs, raconte tapis, veillée astronomie...),
- Ouvrir la commission « enfance jeunesse éducation » à tous nos adhérents afin d'échanger sur les désirs et faciliter des temps d'expressions des familles,
- Continuer à développer les projets conduits par les enfants et leurs parents (autofinancement, Exposcience...),
- Organiser des sorties familles et des ateliers parent-enfant.



Projet éducatif 2024-2027

VI. Les moyens matériels :

a. Les locaux :



L'espace enfance jeunesse est composé de deux bâtiments ainsi que d'un terrain extérieur partagé par tous les utilisateurs quotidiens. Ces deux bâtiments ont une capacité d'accueil limitée à 92 personnes dont 25 places pour les moins de 6 ans.

L'espace Enfance :

Celui-ci se compose de :

- Deux à trois salles d'activités ;
- Une salle de sieste ;
- Un bloc sanitaire pour les moins de 6 ans ;
- Un bloc sanitaire pour les plus de 6 ans ;
- Une salle « animateur » avec un espace extérieur qui leur est dédié. Cette salle peut servir d'atelier cuisine ;
- Un bureau d'accueil : bureau de la directrice adjointe ;
- Un bureau pour la comptable RH ;
- Un bureau pour la directrice des Projets.

L'espace Enfance :

Voici une présentation de cet espace :

- Trois salles d'activités : une pour le billard/babyfoot et deux pour les activités prévues ;
- Un bloc sanitaire ;
- Un bureau pour la référente du secteur.

A l'extérieur du bâtiment :

On y trouve :

- Un espace herbé « réservé » aux enfants avec deux structures de jeux en bois ;
- Un plateau multisport qui est commun à l'enfance et à la jeunesse ;
- Un espace herbé « réservé » à la jeunesse ;
- Un cabanon pour le rangement du matériel sportif et de jardinage ;
- Un garage pour les ateliers « bricolage » et le stockage du matériel dédié aux séjours.

Projet éducatif 2024-2027

b. Les équipements à proximité :

Le restaurant solaire de St Vincent :



Ce bâtiment est mis à disposition de l'association par la Mairie. La convention qui nous lie indique que nous avons la possibilité de faire deux services de cinquante personnes au maximum par journée. Depuis 2016, la Mairie est passé d'une liaison froide à une fabrication entièrement réalisée par le personnel. Ce personnel est aussi mis à disposition par la municipalité.

Les principaux espaces extérieurs :



L'environnement qui entoure la structure est riche et dense. A proximité de l'espace enfance jeunesse, nous pouvons retrouver :

- Le « Clos Thorel » : un espace herbé avec de grands espaces de verdure et des zones ombragées avec table et structure en bois pour les moins de 6 ans ;
- La plage : elle se situe à environ trente minutes à pied. Elle permet la mise en place d'actions allant de la protection du littoral à la baignade en passant par les traditionnels jeux de plage ;
- La forêt domaniale de Longeville sur Mer ;
- Le complexe sportif Madoreau : il est composé d'une salle multisport, d'une salle de tennis de table, d'une salle de danse, d'un dojo, d'un boulodrome et de deux terrains de football ;
- Des espaces culturels : un cinéma associatif, deux bibliothèques.
- Les marais avec sa diversité de faune et de flore.

VII. Les partenaires de l'association :

Depuis sa création, l'association a de nombreux partenaires qui coopèrent dans la mise en œuvre de nos actions. Leurs modes d'intervention sont de fait multiple. Nous distinguons : nos partenaires institutionnels et financiers. Nos partenaires opérationnels avec lesquels une coopération est quotidienne dans la mise en place de nos actions.

Projet éducatif 2024-2027

- ↳ **Public/habitants** : répondre aux besoins et attentes du public, participation aux actions menées.
- ↳ **Elus locaux** : soutien financier, partage de projets et mise à disposition des locaux.
- ↳ **Associations** : les diverses associations locales apportent un complément autour d'actions communes par leur richesse culturelle, sportive, artistique ou environnementales, mais, également sont source de mutualisation (locaux/matériel/bénévoles etc.).
- ↳ **Institutionnels** : la CAF est l'un des soutiens majoritaires à l'association les Quatre Saisons tant d'un point de vue financier que dans le partage du projet.
- ↳ **Prestataires** : Professionnels extérieurs appelés pour animer diverses activités spécifiques (yoga, animateur numérique, journée jeu, etc.)
- ↳ **REAAP** : participation aux différents groupes de travail autour des questions liées à la parentalité.



a. Le Syndicat Intercommunal Educatif Enfance Jeunesse :



Il regroupe les communes de Jard sur Mer et Saint Vincent sur Jard, il nous accompagne dans le cadre de la mission d'intérêt général et nous apporte des moyens financiers.

b. Les Mairies partenaires :



Les communes du Bernard, de Longeville sur Mer, d'Avrillé et de Saint Hilaire la Forêt, font également partie de nos partenaires en tant que soutien financier du SIEEJ depuis 2015.



c. Les Francas de Vendée :

Il nous accompagne dans la formation et l'information du personnel ainsi que dans la mise en place de projets. Les FRANCAS nous apporte un soutien matériel, logistique et pédagogique.

d. La SDJES :

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports nous apporte un soutien dans la formation et dans la mise en place de la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

Projet éducatif 2024-2027

e. La CAF :



La Caisse d'Allocation Familiale est un soutien aux affaires familiales mais, aussi, un soutien financier à travers les prestations de services, le contrat enfance jeunesse et l'Espace de Vie Sociale.



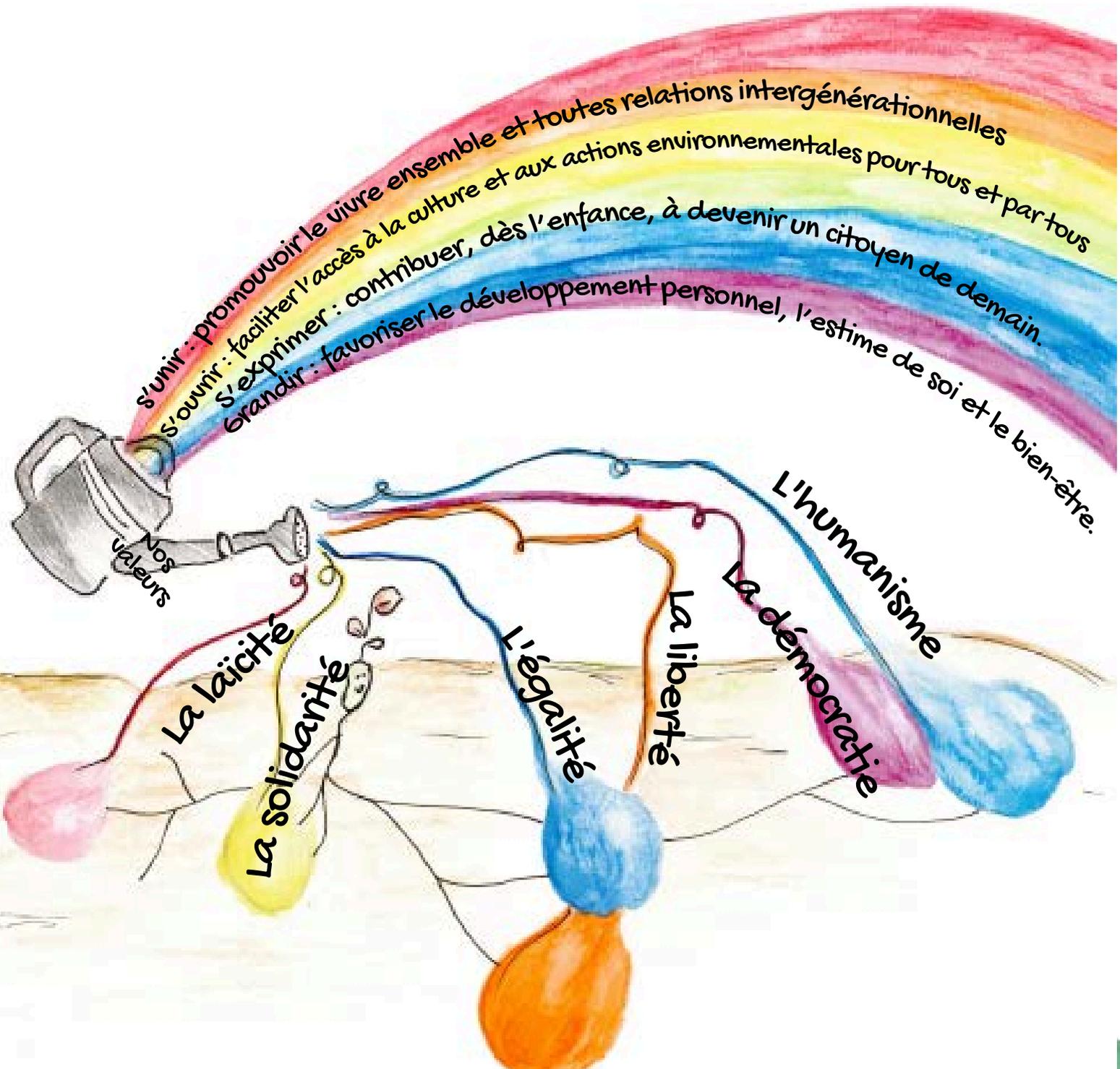
f. La MSA :

La Mutualité Sociale Agricole nous apporte un soutien financier via les prestations de services mais aussi lors d'appel à projets. Deux projets ont été soutenus en deux ans.

g. Le tissu associatif local :

Les diverses associations locales nous apportent un complément au sein même ou autour de nos animations par leur richesse culturelle, sportive, artistique et environnementale...

VIII. Les objectifs éducatifs 2024-2027:



s'unir : promouvoir le vivre ensemble et toutes relations intergénérationnelles
S'ouvrir : faciliter l'accès à la culture et aux actions environnementales pour tous et partout
S'exprimer : contribuer, dès l'enfance, à devenir un citoyen de demain.
Grandir : favoriser le développement personnel, l'estime de soi et le bien-être.

Nos
valeurs

La laïcité

La solidarité

L'égalité

La liberté

La démocratie

L'humanisme

S'UNIR : Promouvoir le vivre ensemble et toutes relations intergénérationnelles

1. LE VIVRE ENSEMBLE :

Valeurs & intentions :



Ouverture aux autres : acceptation de chacun.



Prendre en compte les individualités.



Prendre en compte et respecter la différence : mixité.



Mettre en place un cadre de vie respectueux.



Créer de la cohésion.

Objectifs :



Donner un cadre de vie serein et respectueux aux enfants et aux adolescents.



Permettre l'intégration de tous au sein de la structure.



Connaître et respecter les besoins de chacun (rythme).

Résultats attendus :



Faire en sorte que chacun puisse trouver sa place.



Evoluer à son rythme.



Faciliter les relations.



Prise en compte et respect des différences.



Entraide entre les enfants et entre les différents groupes.

S'UNIR : Promouvoir le vivre ensemble et toutes relations intergénérationnelles

2. PROMOUVOIR LES ACTIONS INTERGENERATIONNELLES ET LA TRANSMISSION DE SAVOIR :

Valeurs & intentions :

- ✓ Interaction entre les tranches d'âge.
- ✓ Echanges entre les adultes, les enfants et les adolescents.
- ✓ Initier la solidarité et le respect entre les générations.

Objectifs :

- ✓ Tisser des liens entre les différents publics accueillis.
- ✓ Transmettre et partager ses connaissances et ses savoirs divers.
- ✓ Construire des relations intergénérationnelles.

Résultats attendus :

- ✓ Interconnaissance des publics.
- ✓ Apprendre des uns et des autres.
- ✓ Echanger/partager/communiquer.
- ✓ S'apporter des moments de bonheur.
- ✓ Garder et conserver les liens (échanges, écrits, carnet de bord, lettres...).

S'OUVRIR : Faciliter l'accès à la culture et aux actions environnementales pour tous et par tous.

1.L'OUVERTURE CULTURELLE ET ARTISTIQUE :

Valeurs & intentions :

- ✓ La diversité culturelle.
- ✓ Favoriser le partage.
- ✓ Les traditions, les us et les coutumes.
- ✓ Ouverture à la gastronomie culinaire et aux cuisines du monde.

Objectifs :

- ✓ S'ouvrir à la culture (auditive/musicale/artistique).
- ✓ Développer la curiosité et ouvrir son champ de connaissance.
- ✓ Découvrir les sept arts.
- ✓ Favoriser les échanges interculturels en donnant l'accès à tous à la culture (musées, médiathèques, interventions de parents, transmission de savoir).
- ✓ Echanger sur ses connaissances et ses savoir-faire.
- ✓ Mieux se connaître à travers nos traditions et nos habitudes.
- ✓ S'ouvrir largement sur le monde.

Résultats attendus :

- ✓ Initier l'enfant aux différentes cultures musicales, différents instruments.
- ✓ Créer de la convivialité et permettre une interconnaissance entre les enfants.
- ✓ Favoriser l'enrichissement personnel et l'interconnaissance.
- ✓ Apprendre l'histoire/l'origine des mots.
- ✓ Prendre une thématique « pays, région, et la décliner dans tous les arts ».
- ✓ Apprendre à connaître l'autre et ses cultures.
- ✓ Proposer et réaliser des recettes de " grands-mères ".
- ✓ Faire découvrir aux collectifs les épices/les herbes aromatiques.

S'OUVRIR : Faciliter l'accès à la culture et aux actions environnementales pour tous et par tous.

2.L'ENVIRONNEMENT :

Valeurs & intentions :

- ✓ Avoir une meilleure connaissance du monde qui nous entoure.
- ✓ Respecter la faune et la flore.
- ✓ Avoir connaissance de son territoire.
- ✓ Respecter son environnement.

- ✓ Adapter ses habitudes de vies aux différentes saisons (respecter la saisonnalité).
- ✓ Développer un savoir-être et des habitudes en adéquation avec l'environnement.
- ✓ Connaître la faune et la flore locale.
- ✓ Mieux appréhender le monde de demain.
- ✓ Être responsable et comprendre l'impact de nos choix.
- ✓ Sensibiliser toutes les générations aux gestes écocitoyens.
- ✓ Sensibiliser le public à la préservation de notre territoire.

Objectifs :

Résultats attendus :

- ✓ Connaître les fruits et légumes de saison.
- ✓ Connaître les différentes chaînes alimentaires.
- ✓ Connaître la gestion des déchets (tri, recyclage).
- ✓ Sensibiliser à l'adoption d'animaux domestiques et ses contraintes (engagement).

S'EXPRIMER : Contribuer, dès l'enfance, à devenir un citoyen de demain.

1.FAVORISER ET VALORISER LES INITIATIVES DE PROJETS :

Valeurs & intentions :



- ✓ Oser.
- ✓ Guider.
- ✓ Impulser.
- ✓ Faciliter.
- ✓ Soutenir
- ✓ Recadrer
- ✓ Etre à l'écoute

- ✓ Prendre confiance.
- ✓ Initier l'enfant et le jeune à la démarche de projet.
- ✓ Favoriser au sein du collectif toute initiative de projet.
- ✓ Accepter l'idée de l'autre sans être dans le jugement.

Objectifs :



Résultats attendus :



- ✓ Mettre en place une boîte à idées.
- ✓ Permettre à l'enfant et l'adolescent d'être acteur de ses projets (motivation).
- ✓ Mettre en place des projets aboutis et cohérents (concrétisations).
- ✓ Investissement total des publics accueillis dans la vie de la structure.
- ✓ Permettre la cohésion, l'écoute et l'échange.
- ✓ Permettre aux collectifs de prendre des décisions.

S'EXPRIMER : Contribuer, dès l'enfance, à devenir un citoyen de demain.

2.LA CITOYENNETE ET LES REGLES DE VIE :

Valeurs & intentions :



Les Valeurs républicaines :

- Le respect
- La liberté
- a fraternité
- L'égalité
- Laïcité



Apprendre à développer l'esprit critique.



Développer le devoir de mémoire.



Promouvoir les encouragements.



Mettre en place des règles de vie sur la structure.



Avoir pour objectif la réalisation de projets (choix, vote, maquette).



Favoriser la concertation et la prise d'initiative.



Connaître les droits et devoirs de chaque citoyen.

Objectifs :



Résultats attendus :



Etablir ses propres règles de vie de groupe.



Créer du débat.



Participer à une action civique.



Mettre en place un lexique de communication positive.



Organiser un « galet voyageur ».



Mettre en place un parrain (ados-petits) / un enfant médiateur.

GRANDIR : Favoriser le développement personnel, l'estime de soi et le bien-être.

1. L'ACCUEIL COLLECTIF ET/OU INDIVIDUEL

Valeurs & intentions :

- ✓ Intégration
- ✓ Bienveillance
- ✓ Adaptation
- ✓ Inclusion
- ✓ Motivation
- ✓ Estime de soi et dépassement de soi
- ✓ Égalité

Objectifs :

- ✓ Prendre en compte les différences.
- ✓ Palier aux inégalités.
- ✓ Mettre un cadre de confiance aux enfants et aux adolescents.
- ✓ Valoriser au maximum les actions et les projets mis en place (résultat).
- ✓ Prendre en compte l'individu dans le collectif.
- ✓ Accueillir tout le monde avec équité.

Résultats attendus :

- ✓ S'adapter au rythme et à la personnalité de chacun.
- ✓ Développer une pédagogie positive et d'encouragement.
- ✓ Permettre à chacun de s'exprimer et de s'épanouir.
- ✓ Favoriser au maximum l'intégration et l'inclusion de chaque individu.

GRANDIR : Favoriser le développement personnel, l'estime de soi et le bien-être.

2.LE BIEN-ETRE ET LA SANTE :

Valeurs & intentions :

- ✓ Favoriser l'épanouissement.
- ✓ S'approprier son corps.
- ✓ Avoir confiance en soi.
- ✓ Etre détendu et prendre plaisir à .
- ✓ Dépassement de soi.
- ✓ Apprendre « à mieux manger ».
- ✓ Prendre soin de soi et des autres.

- ✓ Comment permettre à l'enfant de s'affirmer au sein du groupe.
- ✓ Comment s'affirmer au sein du collectif et envers les plus âgés.
- ✓ Favoriser la curiosité intellectuelle chez l'enfant.
- ✓ Réussir à se connaître et à écouter son corps.
- ✓ Découvrir des activités sportives et de bien-être.
- ✓ Apprendre à s'aimer (estime de soi) et ne pas se dévaloriser
- ✓ Initier l'enfant et l'adolescent aux activités sportives innovantes.
- ✓ Faciliter l'accès aux activités sportives pour tous.
- ✓ Comment lutter contre la sédentarité et les écrans ?
- ✓ Aller à la découverte des bonnes habitudes alimentaires.
- ✓ Améliorer la notion de « bien manger » : producteur locaux, fruits de saison, utiliser le circuit court...

Objectifs :

Résultats attendus :

- ✓ Organiser un spectacle.
- ✓ Visite ludique de l'environnement.
- ✓ Sensibiliser le collectif au monde artistique.
- ✓ Interventions de professionnels de santé corps, nutrition...).
- ✓ Initiations sportives : intervenants.

QUELQUES PHOTOS !!!





fleurir avec l'accueil de loisirs "les quatre saisons"



MATERNELLES



CP - CE



CM



COLLÉGIENS.NNES

Merci à toi
d'avoir pris le temps de lire
ce projet éducatif.



Création Mai 2025